

## **Compte-rendu du Conseil d'école du 12 juin 2017**

Étaient présents:

- Le Proviseur
- La Directrice
- La Directrice administrative et financière
- Les représentants des enseignants du premier degré
- Les représentants de l'APE
- Les représentants de l'UPEL

Après vérification des présences, la Directrice ouvre la session.

### **1- Désignation du secrétaire de séance**

Suivant la rotation prévue, c'est au tour de l'école d'assurer la prise de notes. La directrice rédigera le compte-rendu à partir de ce secrétariat.

Les enseignants font remarquer que cette charge s'ajoute à celle importante en classe en fin d'année.

C'est pourquoi la Directrice répartit les points à l'ordre du jour entre chaque représentant enseignant présent.

La question de l'ordre de la rotation est soulevée. Toutefois, il est important, étant donné les départs et changements de fin d'année scolaire, que le secrétariat de séance du dernier conseil, revienne aux enseignants.

### **2- Adoption de l'ordre du jour et approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école**

Le compte-rendu du conseil d'école du 1er février 2017 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour, s'ajoute la modification du règlement intérieur sous 3 aspects:

- les horaires de fin des classes le vendredi à 15.30 pour équilibrer la semaine et la journée, pour harmoniser avec les horaires du secondaire,
- l'accueil à l'entrée des élèves de maternelle, pouvant se décaler de 8h10 à 8h20,
- la nécessité de la fermeture de l'accès petite porte à 15.35, en raison de l'arrivée des transports scolaires en provenance de Vedruna, pour des questions de sécurité.

### **3- Bilan 2016/ 2017**

Un bilan pédagogique, portant sur les dispositifs (ALEF, BCD, prise en charge des enfants à besoins spécifiques), les projets (APP, actions EPS, actions de solidarité), liés à la santé, avec l'infirmier, à l'alimentation, dans le cadre de la restauration scolaire et sur les activités périscolaires, est présenté.

Un point oral est ajouté par les enseignants de langue.

En Italien, l'enseignante évoque une année satisfaisante dans l'ensemble, tout en notant des classes chargées à 28 ou 29 élèves. Elle préconise davantage d'activités en groupes restreints, surtout du CE2 au CM2. Elle insiste sur la nécessité d'une salle supplémentaire, à partager avec les collègues d'Anglais. Elle précise que les 3 heures de coordination se sont révélées très utiles et ont permis de nombreux échanges.

En Anglais, l'enseignant rappelle que le dispositif prévoit l'alternance groupe classe et le travail en demi-classe. Ce mode de fonctionnement, qui a démarré il y a 4 ans, est efficace et commence à porter ses fruits. Pour les petites classes, on constate que les apprentissages se font plus rapidement, et en CM2, le niveau A1 (voire même A2 pour certains élèves et certaines compétences) du cadre européen commun de référence des langues, est atteint.

Au niveau de la sécurité, des formations ont eu lieu tout au long de l'année (premiers secours, anti-incendie). Le 20 juin, commenceront des formations, concernant les enseignants de maternelle et les ASEM, pour le confinement nécessaire, en raison des risques d'intrusion et d'anti-terrorisme. Elles concerneront à terme tout le personnel.

Un représentant APE intervient à propos de la restauration scolaire. Vu l'imminence du prochain appel d'offres, il serait opportun de rappeler que la législation italienne permet aux familles d'avoir recours aux repas domestiques à l'école, ce afin que la société choisie garantisse une bonne qualité des repas proposés.

#### **4- Calendrier de fin d'année**

Au Casone, déménagent les classes suivantes: PS2, les 3 GS, les CPA, CPB, CPC et CPD, CE1A, CE1B, CE1D, CE1E, CM1A, les 2 salles de langues, le petit réfectoire, la salle de motricité; à la Portineria déménage la MS1 ainsi que la classe de CM1C, pour un total de 15 classes. Du personnel qui aide sera mis à disposition des enseignants qui en auront fait la demande.

Selon les résultats du sondage retournés des familles, il y aurait le 27, 214 élèves absents et le 28, 245; l'encadrement prévu est composé de remplaçants enseignants, de professeurs supplémentaires, non chargés de classe et de surveillants pour les élèves non répartis sur les autres 16 classes, durant les 2 jours.

Des espaces d'accueil intérieurs et extérieurs sont disponibles, avec du matériel et des activités prévues. Les temps de récréation et de pause déjeuner n'excéderont pas la durée réglementaire.

Tous les élèves mangeront au grand réfectoire, avec au moins un surveillant par classe.

#### **Manifestations festives du 21 juin**

Les classes qui le souhaitent organisent des goûters, des chorales, des expositions, jeux de théâtre, dans leurs classes ou sur d'autres espaces. Le programme détaillé et toutes les modalités seront envoyés aux familles. Certains représentants de parents regrettent la fête de l'école sous forme de spectacles, ou sous forme de kermesse.

Les enseignants prennent note mais ils indiquent que le spectacle de fin d'année ne convenait plus à ce qu'ils souhaitent cette année.

#### **Manifestations sportives du 20 et du 22 juin : "Faites du sport "**

23 ateliers répartis sur le site, sont organisés du CP au CM2, sur les deux jours.

## **5- Préparation de l'année scolaire 2017-2018**

### Modalités de rentrée

Elle s'effectuera sur 2 jours, les 4 et 5 septembre, les modalités paraîtront sur le site où est déjà paru le calendrier scolaire.

### Structure prévisionnelle de l'école

Il est prévu : 1 PS, 2 MS, 3 GS, 5 CP, 5 CE1, 5 CE2, 4 CM1, 5 CM2 (rappel 2016-2017 : 2PS, 3 MS, 3 GS, 5 CP, 5 CE1, 4 CE2, 5 CM1, 4 CM2).

### Effectifs prévisionnels

La capacité de l'école permet 784 élèves inscrits sur 30 divisions selon la répartition suivante : 28 PS, 51 MS, 81 GS, 111 CP, 111 CE1, 139 CE2, 119 CM1, 144 CM2, soit une moyenne de 26,13 élèves par classe.

### Constitution des groupes classes

Les groupes classes sont constitués de façon équilibrée en tenant compte des données suivantes : le sexe, le niveau scolaire et en langue française, des relations amicales entre les enfants et la présence de PAI, PPS, PAP,PPRE.

### Affectation des classes aux maitres

En maternelle, l'attribution des groupes classes aux maîtres est effectué par les enseignants du niveau précédent.

Du CP au CM2, l'attribution des groupes classes, constitués au préalable par les enseignants du niveau précédent, se fait par tirage au sort.

L'enseignante de MS occupera le poste d'enseignant supplémentaire (les 25% de l'enseignante de CM1 en temps partiel à 75%, du soutien sur temps scolaire, en inclusion, auprès des élèves des classes où il y a des PPRE, l'animation de la BCD maternelle à l'Isola).

L'enseignante de PS2 prend le 5<sup>ème</sup> CE2.

Une enseignante de CM1 prendra en charge le 5<sup>ème</sup> CM2.

### Attribution des salles provisoires

Les 4 CP du Casone seront installés au Ciotti (actuelle salle de collège), à la Portineria (actuelle MS), à la Pacella (actuelle BCD), au Moresco (actuelle salle de collège).

Les 4 CE1 du Casone occuperont 4 salles au Moresco (actuelles salles de collège).

Les CM1A du Casone prendront place dans une salle du bâtiment Laboratoire (actuelle salle de collège).

Le 5<sup>ème</sup> CE2 s'installe dans l'actuelle salle de classe des CM1C, qui iront au Moresco. Au gymnase, il y aura la salle de motricité sur une partie cloisonnée, pendant que l'autre partie sera réservée au petit réfectoire.

Les 2 salles de langues seront la M11 Italien et la salle du Chemin de Ronde. Selon les emplois du temps du secondaire, la salle L03 langues pourrait être également disponible pour le primaire.

La BCD s'installe au CDI et la salle des maîtres en salle des professeurs, au Moresco.

#### Les récréations

Les PS feront leurs récréations à l'Isola, les MS dans leur cour, les GS au Verger.

Les CP et les CE1 auront le même espace de récréation, soit les cours des écuries et de la statue, sur deux temps différents. Les CP ont deux récréations le matin et aucune l'après-midi et les CE1, une le matin et une l'après-midi.

Les CE2, CM1 et CM2 resteront sur les deux campi, au verger, dans les allées.

Tous les espaces seront sécurisés et aménagés.

Les récréations des pauses déjeuner ne se dérouleront pas au Verger de manière ne pas déranger davantage les classes du lieu.

L'espace derrière Trombadori est réservé à la récréation collège.

#### Pause déjeuner

De la PS au CP, la restauration aura lieu au petit réfectoire, de capacité de 60 élèves, et du CE1 aux CM2, au grand réfectoire de capacité de 140 élèves.

Le début et la fin des passages à la cantine s'étalent de 11h15 à 13h15, avec une durée de 1h15.

PS, MS et CE2 11h15; GS et CE1 11h45 ; CM1 et CM2 12h30 ; CP 13h.

Les enseignants notent un passage à la cantine à 11h15 trop tôt avec une matinée trop courte et un après-midi trop long pour les élèves : et se demandent si une nouvelle organisation est envisageable dans la mesure où les élèves du collège ne mangeraient plus à Strohl Fern, pour leur grande majorité.

Ils demandent la possibilité de mettre en place une nouvelle répartition des passages en fonction d'une nouvelle amplitude des horaires et du nombre effectif d'élèves concernés l'année prochaine et faire en sorte de décaler au moins à 11h30 le premier passage.

La direction reprend le problème du besoin du besoin d'un surveillant par classe et celui de la capacité diminuée en places des réfectoires.

La direction ne rejette pas cependant la possibilité d'en reparler à la rentrée et de trouver une solution avec la nouvelle direction. Le proviseur précise qu'avec 50 élèves de moins sur le primaire, cela devrait dégager de l'espace. Ce sera donc à réguler à la rentrée après 10 à 15 jours d'observation.

#### Nouvel espace d'EPS

Une nouvelle structure sera installée sur la zone tennis.

#### Enseignement des langues

##### **ALEF**

L'enseignante interviendra dans la classe toute l'année en maternelle et en élémentaire, dans le cadre de projets et de programmations en langage. Elle dispensera des enseignements dans sa classe, en Français Langue Etrangère et Français Langue de Scolarisation, selon les besoins identifiés au 1<sup>er</sup> trimestre.

##### **Italien**

De la MS au CM2, la 3<sup>ème</sup> d'enseignement de la langue italienne sera consacrée à un enseignement d'une matière intégrée en Italien, selon une programmation et concertation préalable entre les titulaires des

classes et les enseignants d'Italien.

Le contenu et les modalités de la co-intervention en CM1 et CM2, la « Duetto », sont en cours de discussion.

## **Anglais**

L'enseignement de l'Anglais sera dispensé par les enseignants spécialisés en CP et CE1, pour 45 minutes hebdomadaires en groupe classe et aux CE2, CM1 et CM2 pour 1h en groupe classe et 1 h en demi-groupe. Un Enseignement d'une Matière Intégrée en Anglais est possible si le titulaire de la classe est habilité. Un volume annualisé est disponible en GS, pour un appui aux enseignantes habilitées de ce niveau.

### Dispositifs

#### **Elèves à besoins spécifiques**

Le dispositif fonctionnera comme cette année . Il inclura tous les enseignants dans le cadre de la différenciation pédagogique, l'enseignant surnuméraire dans l'appui à cette différenciation, l'enseignant spécialisé dans la difficulté scolaire et l'enseignante d'ALEF. Toutefois, il sera régulé avec une équipe de suivi des projets individualisés dès le début d'année avant les premières vacances et une autre en mai et juin.

## **BCD**

Le bilan 2016-2017 présente les points à améliorer. Le nouvel espace au CDI du Moreco, plus grand que celui de cette année, est toujours temporaire. Dans le nouveau bâtiment du Casone, tous ces aspects trouveront une solution.

Dans cette attente, l'enseignant surnuméraire animera provisoirement le pôle BCD maternelle à l'Isola, qu'il faudra aménager et doter à cet effet.

Une représentante de l'APE soulève le point du prêt qui, toutes les deux semaines, reste insuffisant. La Directrice rappelle le progrès depuis 5 ans. Il y a 9200 ouvrages disponibles.

## Projets

Il y a deux demandes d'Actions Pédagogiques Pilotes auprès de l'AEFE ; elles sont en attente de réponse pour l'année 2017/2018.

## **L'opéra avec Aida**

Le projet Opéra, mené depuis 4 ans avec succès, est en attente d'appellation « APP » et d'en soutien financier. La direction note que ce soutien perd de son sens quand le projet devient une institution et n'est plus innovant, comme c'est le cas, même s'il y a chaque année des nouveautés (langage des signes, maternelle,...). L'école attend la décision de l'Agence.

## **En avant la musique**

Il s'agit de la continuité de l'action de cette année avec la présentation d'instruments, des leçons-concerts jazz et baroque, du chant jazz avec une chanteuse, en accord avec les titulaires de classes de 2 CM2, et leurs professeurs d'Anglais, ainsi que des professeurs de Français et d'Anglais de 3 classes de 6<sup>ème</sup>.

Ces deux actions APP étaient soutenues financièrement cette année.

### **Autres projets EPS, nécessitant un cofinancement des familles**

Par exemple, les actions de Danse, Football et Rugby peuvent être reconduites selon le projet des classes.recondui

#### **ATTENTION**

Les projets **nécessitant un cofinancement des familles** ne pourront pas engendrer une dépense, pour les familles, de plus de 45€ par enfant et par an, hors dépenses liées à une classe découverte.

### **Projets de classes découverte pour le 1er trimestre**

Les 4 classes de CM2 ont un projet à dominante scientifique (four scolaire, énergies renouvelables,...) pour un coût de 350€ par élève. C'est le même projet que les deux années précédentes. Le retour des parents est très positif.

Toutefois, certains représentants de parents s'interrogent sur le fait que seuls 4 CM2 sur 5, partent au 1<sup>er</sup> trimestre.

La classe de CE2B renouvelle aussi le projet de l'an dernier.

L'ensemble des projets est approuvé par le conseil d'école.

## **6- Questions diverses**

### **Modification des horaires du règlement intérieur**

#### **1<sup>ère</sup> Proposition**

L'entrée des accompagnateurs des élèves de maternelle passe à 8h20 au lieu de 8h10. En effet, les habitudes de l'entrée sont prises, la fluidité des flux sécurise les accès et notre dispositif d'accueil est simplifié.

Attention toutefois aux retards qui demeurent.

Proposition approuvée

#### **2<sup>ème</sup> proposition**

Les accompagnateurs qui doivent entrer ou sortir par la petite porte, doivent le faire impérativement au plus tard à **15h35**, heure de fermeture de cet accès, pour des raisons de sécurité en raison de l'arrivée des pulmini du site de Vedruna. Au-delà de cet horaire, les accompagnateurs devront sortir par la grande porte.

Approuvée avec réserve en raison des conflits engendrés par un délai trop court, de 15h30 à 15h35

#### **3<sup>ème</sup> proposition**

La direction propose une sortie le vendredi à 15h30 au lieu de 15h. Ainsi, il n'y aurait plus de garderie et moins de risques d'accidents, une économie de moyens, l'harmonisation avec le secondaire et la simplification de l'organisation des services. Les enseignants s'y opposent car le choix de la récupération d'horaire se pose pour le mercredi à 11h30 au lieu de 12h. La matinée du mercredi est plus bénéfique sur le plan pédagogique. Les parents s'y opposent car cela poserait un problème pour les familles une sortie anticipée à 11h30 le mercredi et ils sont sensibles aux arguments des enseignants.

Le proviseur propose une sortie du lundi, mardi, jeudi et **vendredi à 15h20**, à étudier au prochain conseil d'établissement.

La directrice conclut son dernier conseil d'école en remerciant tous ses membres des débats de qualité en son sein et de leurs actions en faveur de l'école primaire.

Le Proviseur remercie à son tour la directrice pour la qualité de sa mission menée au premier degré du Lycée Chateaubriand de Rome, durant ces cinq dernières années.

La séance est levée à 19h15 et les membres du conseil d'école sont invités à lever le verre de l'amitié.